

Votes exprimés : Davis Vaidis, Alexis le Blanc, Maja Becker, Stéphane Perrissol, Sandrine Croity-Belz, Gauthier Debril, Isabelle Idrac, Anna Berri

- Vote du profil de poste d'ATER, campagne d'emploi 2024-2025

Vote du profil de poste

Les 2 supports d'ATER pérennes sont reconduits pour l'année universitaire 2024-2025. La répartition Les 2 supports sont répartis comme suit : 1 temps plein (100%) et 2 mi-temps (2 x 0.5).

Le profil suivant est proposé (profil identique pour les 2 supports) :

Votre entité (présentation, contexte, rattachement hiérarchique, composition de l'équipe)

Au sein de l'Université Toulouse - Jean Jaurès, l'UFR de Psychologie assure chaque année la formation de presque 5000 étudiants dont plus de 3683 étudiants en Licence. Depuis 2021, notre offre de formation propose, au niveau de la Licence : une Licence de Psychologie, une Licence de psychologie Parcours Professorat des écoles et une Licence Professionnelle ; au niveau du Master de Psychologie, 14 parcours différents, professionnels et/ou de recherche. La mission de formation est assurée au sein de notre UFR par une équipe pédagogique composée de plus de 300 formateurs (enseignants-chercheurs titulaires, chargés de cours et professionnels de terrain) et de plus d'une vingtaine de personnels administratifs et de bibliothèques.

A travers les formations professionnelles portées par 5 Départements, notre UFR prépare ses étudiants à l'exercice du métier de psychologue dans plusieurs champs et secteurs. La mission de recherche en Psychologie est assurée par les membres de quatre laboratoires, composés des enseignants-chercheurs de notre UFR et de leurs doctorants.

Le profil du candidat

Doctorant.e ou docteur.e en psychologie sociale ou en psychologie sociale du travail et des organisations, ayant suivi un cursus complet de psychologie.

Les missions/activités

Au niveau pédagogique, le.la candidat.e viendra renforcer les équipes pédagogiques des enseignements de psychologie sociale et de psychologie du travail et des organisations essentiellement au niveau licence et travaillera en étroite collaboration avec les responsables pédagogiques.

Il.elle assurera des enseignements de travaux dirigés de psychologie sociale en L1, L2 et/ou L3, ainsi que d'unités d'enseignement de méthodologie (analyses de données quantitatives et qualitatives, enquête et questionnaire, entretien...). Dans ce cadre, il.elle pourra être amené.e à encadrer des travaux individuels ou collectifs.

Sur le plan de la recherche le.la candidat.e mènera des activités de recherche en lien avec l'un des deux laboratoires rattachés au département Psychologie sociale, du Travail et des Organisations :

- Laboratoire de psychologie de la socialisation - développement et travail – LPS-DT (EA 1697)
- Laboratoire cognition, langues, langage, ergonomie – CLLE (UMR 5263)

Les compétences requises

Le.la candidat.e devra être à même d'enseigner auprès du public étudiant de licence mention psychologie dans les domaines de la psychologie sociale, de la psychologie du travail et des organisations et/ou de la méthodologie.

Contraintes liées au poste

L'ATER recruté.e s'engage à :

- participer aux réunions pédagogiques des UEs dans lesquelles il/elle intervient,
- assurer les surveillances d'examen
- corriger les copies/dossiers concernant la session 1 et la session 2, conformément au calendrier universitaire.
- assurer une consultation des copies/dossiers après diffusion des notes
- s'impliquer dans la conception des cours et être force de propositions en matière de de nouveaux contenus
- participer aux AG du département de Psychologie Sociale, du Travail et des Organisations

Référente de la composante : Marie-Pierre CAZALS, directrice du département de Psychologie sociale, du Travail et des Organisations (PSTO)

Mail / tél : dirpsto@univ-tlse2.fr / 05 61 50 48 28

Vote (8 votants)	NPPV : 0	ABS : 1	CONTRE : 0	POUR : 7
------------------	----------	---------	------------	-----------------

Le profil du poste d'ATER est adopté à la majorité des membres votants (7 POUR, 1 abstention)

Relevé de décision établi par Marie-Pierre CAZALS

